



Exceller dans la synergie



APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DES MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (MPME) POUR LE PROGRAMME ENTREPRENDRE DU PROJET D'APPUI A L'ENTREPRENEURIAT, AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET A L'ADOPTION TECHNOLOGIQUE (ECOTEC)

Le Burkina Faso, avec l'appui de la Banque mondiale, met en œuvre le Projet d'appui à l'entrepreneuriat, au développement des compétences et à l'adoption technologique (ECOTEC). Ce projet ECOTEC est une réponse à la requête du Gouvernement du Burkina Faso pour un appui en faveur de l'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP), la création d'emplois et la transformation de l'économie du Burkina Faso.

L'objectif de développement du projet (ODP) est d'accroître l'accès des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) au financement, à la technologie et à une main-d'œuvre mieux formée. Le projet couvre les treize (13) régions du Burkina Faso.

Au titre de la sous-composante 1.2 du Projet, il est prévu la mise en œuvre du **Programme Entreprendre** qui vise le renforcement des capacités des MPME, à travers des conseils, des formations, le coaching, le suivi accompagnement, l'assistance technique et d'autres services d'appui.

Le Programme Entreprendre encourage l'adoption par les MPME de nouvelles technologies et de bonnes pratiques organisationnelles. Une attention particulière est accordée aux idées de projets et aux entreprises intervenant dans : i) **l'industrie légère**, comprenant les textiles, les vêtements, les articles en cuir et la transformation alimentaire ; ii) **l'horticulture**, comprenant les fruits comestibles, les noix et les graines et iii) **les services d'appui à l'économie circulaire (EC) et à la chaîne de valeur mondiale (CVM)**, tels que les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les services d'ingénierie, la conception, l'intégration, l'installation et la maintenance des systèmes d'énergie renouvelable (cellules photovoltaïques solaires et solutions basées sur la biomasse).

Le présent appel à candidatures vise donc à sélectionner des entrepreneurs, établis ou non, souhaitant bénéficier de l'accompagnement du Programme Entreprendre.

A. Activités prévues dans le cadre du Programme Entreprendre

Des formations et des séances de coaching seront fournies aux bénéficiaires du Programme, en vue de développer leur esprit d'entreprise et leurs capacités

entrepreneuriales et managériales, notamment sur des thématiques d'intérêt en lien avec :

- les compétences socio émotionnelles (initiative personnelle, esprit d'entreprise, ...)
- les compétences organisationnelles (fixation d'objectifs, suivi, bonnes pratiques de gestion, ...)
- la gestion financière (accès au financement, éducation financière, comptabilité de base, tenue de registre, ...)
- la durabilité (mesures d'adaptation et d'atténuation visant à améliorer l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales).

Des conseils et des services d'appui seront également fournis aux entreprises, de façon groupée, afin de soutenir l'adoption de technologies et de bonnes pratiques de gestion, ainsi que l'accès au marché, avec un accent sur des certifications environnementales et de qualité, y compris des pratiques écologiques et durables : mise en œuvre de stratégies d'économie circulaire, adoption de mesures de continuité des activités (résilience) et la sensibilisation à l'adoption de normes internationales.

N.B : le Programme Entreprendre offre uniquement des services non financiers. Aucun financement ne sera donc proposé aux bénéficiaires.

B. Critères d'éligibilité

De manière générale, les critères d'éligibilité au Programme Entreprendre sont les suivantes :

- être une entreprise de droit privé burkinabè exerçant ses activités sur le territoire national ou être un porteur de projet de création d'entreprise ;
- disposer d'une idée de projet de création ou de développement d'entreprise, ayant un lien avec les chaînes de valeur du Projet ECOTEC, notamment l'industrie légère, l'horticulture et les services d'habilitation de l'économie circulaire et des chaînes de valeur mondiales ;
- avoir un véritable besoin de renforcement de ses capacités entrepreneuriales, managériales, technologiques et/ou techniques, avec un bon potentiel de croissance ;
- être disposé et disponible pour participer à l'ensemble des activités prévues dans le cadre du Programme Entreprendre (Formations, appui conseil, coaching, suivi accompagnement et autres services d'appui);
- présenter son projet ou son action de renforcement de capacité selon le canevas proposé (fiche d'identification de projet à télécharger via l'adresse web : <https://ecotec.me.bf/> .

De façon spécifique et en fonction du groupe cible d'appartenance, il faut :

- pour les Entrepreneurs émergents (porteurs de startup, entrepreneurs en herbe, entrepreneurs en devenir) : i) être âgé d'au moins 18 ans ; ii) être porteur d'une idée de projet innovante ; iii) s'engager à entreprendre les démarches pour se formaliser dans les 3 mois qui suivent l'admission au Programme;

- pour les MPME : i) être en activité ; ii) avoir une reconnaissance juridique ou s'engager à entreprendre les démarches pour se formaliser dans les 3 mois qui suivent l'admission au Programme.

C. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit-être constitué des documents suivants :

- une fiche de candidature à renseigner sur le site web : <https://ecotec.me.bf/> ;
- la copie scannée du RCCM de la MPME (format PDF nommé : RCCM « dénomination de l'entreprise »), s'il y a lieu ;
- la copie scannée (format PDF) de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ou du passeport du promoteur ou du gérant ;
- la lettre d'engagement à participer à l'ensemble des activités de renforcement des capacités prévues et à se formaliser, en cas de sélection (à télécharger sur le site web : <https://ecotec.me.bf/>).

D. Procédures de souscription et de sélection

Les candidatures devront être soumises en ligne (Internet) via la plateforme dédiée <https://ecotec.me.bf/>. Après l'analyse des dossiers de candidature, les souscripteurs éligibles seront présélectionnés.

Les candidats présélectionnés seront accompagnés pour l'analyse de leurs besoins et l'élaboration de leur plan de renforcement de capacités. La sélection finale des bénéficiaires se fera par un Comité de sélection, après analyse et validation desdits plans de renforcement de capacités.

Dans le but de faciliter les souscriptions dans les différentes régions, le Projet ECOTEC met à la disposition des MPME qui le désirent, une base de données de rédacteurs locaux (téléchargeable sur le site web : <https://ecotec.me.bf/>).

Les dossiers complets seront recevables sur la plateforme Internet <https://ecotec.me.bf/> : **du lundi 19 août 2024 au dimanche 22 septembre 2024 à 00h00.**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'équipe ECOTEC au : **+226 25 41 03 09/10**

Le Coordonnateur National

Karim OUATTARA
Officier de l'Ordre du Mérite Burkinabè